

## Mut'Dépendance

### Préserver son autonomie le plus longtemps possible

#### Pourquoi ?

Certes l'espérance de vie s'allonge mais les risques de devenir dépendant sont nombreux : maladie, accidents... Mut'Dépendance vous permet de disposer de ressources complémentaires pour répondre aux besoins liés à la dépendance totale et ainsi préserver vos proches et votre patrimoine.

#### Pour qui ?

Pour toute personne âgée de 45 à 75 ans.

#### Conditions et formalités :

- ✓ Limite d'âge d'adhésion : 75 ans
- ✓ Questionnaire médical ou rapport médical
- ✓ Délai d'attente :
  - 1 an suite à une maladie
  - 3 ans pour les maladies invalidantes type Alzheimer, Parkinson et sclérose en plaque

#### Notre garantie :

Dépendance totale

- ✓ Versement d'un capital équipement dès la reconnaissance de la perte d'autonomie puis versement d'une rente.
- ✓ Possibilité de pouvoir choisir le montant de votre rente mensuelle entre 304€ et 1829€.
- ✓ Service assistance adapté à votre situation en fonction du degré de dépendance.

#### Le saviez-vous ?

Coût moyen de la dépendance :

**1 800€/mois** à domicile

**2 200€/mois** en établissement

(source : economie.gouv.fr)

**41%** des dépenses restent en moyenne à la charge de la personne

(source : Drees - Compte de la dépendance - 2014)

#### Nos + mutuelle :

- ✓ Cotisation fixe : pas d'augmentation suite au changement de tranche d'âge
- ✓ Pas de délai d'attente en cas d'accident
- ✓ Remboursement des cotisations en cas de perte d'autonomie pendant le délai d'attente
- ✓ Exonération des cotisations pendant la durée du versement de la rente
- ✓ **20% de réduction** sur la cotisation du plus jeune si adhésion simultanée du couple